

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS208

présenté par
M. Mesnier, rapporteur général

ARTICLE 38 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article dont l'objectif est déjà satisfait.